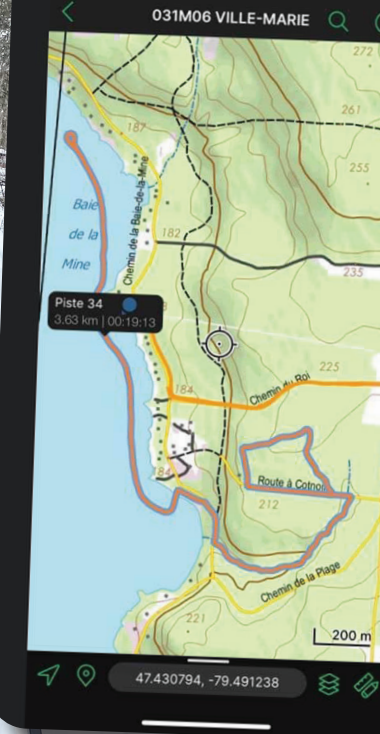


Nouvelle piste de ski de fond à St-Bruno-de-Guigues

Le comité récréatif de Guigues, en collaboration avec Loisir Abitibi-Témiscamingue, a fait l'achat d'un traceur! Ainsi, il est possible pour la population de venir faire du ski de fond sur le lac Témiscamingue et sur un tronçon en forêt.

Le départ se fait à partir de la plage publique de Guigues! Voir l'information sur facebook



Saint-Bruno-de-Guigues



Témiscamingue

Là où on vit



Le Babillard

FÉVRIER 2023

Pour communiquer avec nous :

6, Principale Sud

J0Z 2G0

819 728-2186

www.guigues.ca


 Municipalité de St-Bruno-de-Guigues

Table des matières

| | |
|---------------------------|----|
| INFOS MUNICIPALES | 2 |
| INFOS ORGANISMES | 7 |
| LES PETITES ANNONCES..... | 14 |

Calendrier du conseil

Soyez par la présente avisés que les membres du conseil ont adopté le calendrier des séances régulières pour l'année 2023, comme suit :

| | | |
|----------------------------|----------------------------|------------------------------|
| Lundi 9 janvier | Lundi 6 février | Lundi 6 mars |
| Lundi 10 avril | Lundi 8 mai | Lundi 5 juin |
| Lundi 10 juillet | Lundi 7 août | Lundi 11 septembre |
| Lundi 2 octobre | Lundi 6 novembre | Lundi 4 décembre |

À compter de 19 h 30

Salle de l'Âge-d'Or | 4, Mgr. Moreau Est
(à moins d'avis contraire)

Horaire bureau

Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30
6, rue Principale Sud
www.guigues.ca

En cas d'urgence

Vous pouvez rejoindre
en tout temps :

Serge Côté : 819 629-6912
Sylvain Lacroix : 819 629-9004

Horaire biblio

Mardi de 18 h 30 à 19 h 30
Pour infos : 819 728-2910 #4275.

Horaire Écocentre

**Relais d'écocentre
Saint-Eugène**

Mercredi 13 h à 16 h
Samedi 9 h à 15 h

**Écocentre Fabre
819 634-2233**

Lundi au samedi
9 h à 16 h

Nouveaux Guizous

Vous êtes nouveaux résidents de Guigues?
Passez faire un tour au bureau municipal.

Vous pouvez également communiquer
avec le service d'accueil des nouveaux
arrivants au CJET :

**Marion Hallée / Guillaume Gonzalez
819 622-2538**

Groupes Facebook

Pour vous tenir informé des différents
projets et activités dans la municipalité,
joignez les groupes Facebook :

**Municipalité de St-Bruno-de-Guigues
Arena du Colisée
Bibliothèque St-Bruno-de-Guigues**

Prochain Babillard

Apportez vos articles / publicités
avant le 6 mars 2023

en personne
au bureau municipal
par courriel

adj.guigues@mrctemiscamingue.qc.ca



Des nouvelles de votre municipalité
RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE FÉVRIER 2023
NOUVELLES DE LA MUNICIPALITÉ

TRAVAUX MUNICIPAUX

Comme on l'a déjà mentionné, la municipalité prévoit la construction d'une nouvelle rue à l'ouest du Carré Roberge. Ces dernières semaines, nous avons reçu l'étude de faisabilité et les plans préliminaires. Cependant, pour cette année, on ne prévoit réaliser que le remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout sur la rue Piché Ouest, travaux obligatoires pour le nouveau développement. Des confirmations sont toujours à venir pour cette portion des travaux puisque des autorisations sont requises et les délais peuvent être importants.

En ce qui concerne les divers travaux d'asphaltage (Routes « À Cotnoir » et « du Quai »), il n'y a aucune décision prise à cet effet pour l'instant. On ne peut donc prendre d'engagement pour l'été. On se souviendra que la demande de subvention de 700 000 \$ à cet effet a été refusée avant les fêtes. On doit donc voir à d'autres alternatives de financement.

ARÉNA

La municipalité s'est associée à M. Ambroise Lycke (consultant) pour coordonner la réflexion sur les travaux nécessaires au Colisée. On vous rappelle que nous éprouvons des problèmes majeurs avec la dalle de béton depuis 2 ans. Une analyse de ces travaux implique également une ouverture à la discussion pour les autres aspects de l'aréna (refaire la dalle implique la réfection des bandes? Doit-on modifier la surface de glace? Etc.)

De belles discussions en perspective!

MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

DISPONIBILITÉ D'UN LOCAL AVEC INTERNET POUR ÉTUDIANTS.

On rappelle aux gens qu'il est possible d'avoir accès au bureau municipal si un service internet est nécessaire pour divers travaux. Vous devez cependant apporter votre ordinateur portable. Pour information, simplement communiquer au bureau municipal, 819 728-2186.

COMPTES DE TAXES 2023

Les comptes de taxes pour l'année 2023 seront transmis dans la semaine du 20 février. On rappelle que le taux de la taxe foncière est passé de 0.89 % à 0.82 %. Cependant, une bonne proportion des propriétés a subi une augmentation d'évaluation. Il est possible de vérifier votre nouvelle évaluation au St-Bruno-de-Guigues - Témiscamingue - Geocentriq ou <https://www.mrctemiscamingue.org/services-aux-citoyens/evaluation-fonciere/>. Pour tout montant supérieur à 300 \$, les taxes sont payables en 3 versements : le premier 30 jours après l'envoi, le second le 15 juin et le troisième le 15 septembre.

INTERNET HAUTE VITESSE

Le projet internet haute vitesse au Témiscamingue progresse bien. Vous avez certainement vu les camions de Vidéotron s'activer. Avez-vous manifesté votre intérêt à Vidéotron? Les Clients admissibles sont les clients qui ne sont pas desservie par internet « haute vitesse » et qui ont un branchement à Hydro-Québec. Donc les gens qui sont déjà abonnés avec Cablevision ne peuvent pas s'inscrire dans un premier temps. Donc si vous n'êtes pas inscrit, nous vous invitons à aller sur le site de la MRC <https://www.mrctemiscamingue.org/projet-operation-haute-vitesse-au-temiscamingue>, directement sur le site de Vidéotron <https://videotron.com/internet/haute-vitesse> ou appeler au 1-877-512-0911.

Sur le site de la MRC, vous pourrez vérifier si votre adresse figure sur la carte interactive du gouvernement du Québec. Si votre adresse n'y figure pas nous vous inviterons à suivre la procédure pour faire ajouter votre adresse. Vous serez aussi dirigé vers un lien qui vous explique l'alternative en attendant que le service soit offert chez vous soit SpaceX Canada (Starlink). Vous devrez remplir le formulaire et vous recevrez par la suite un NIP (numéro d'indentification personnel) par la poste. Nous vous indiquerons la marche à suivre. Sur le site de la MRC, vous pourrez aussi voir l'avancée du projet au Témiscamingue, les municipalités qui ont le service de Vidéotron. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous à la municipalité.

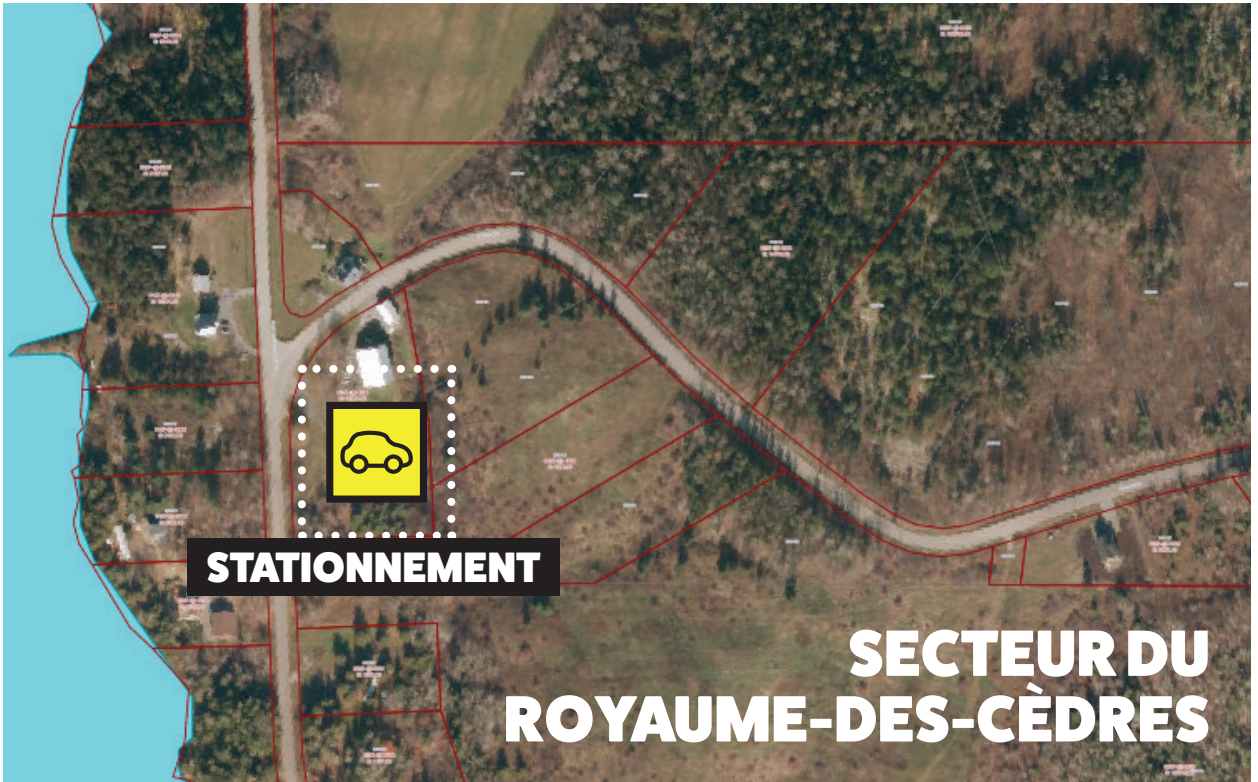
STATIONNEMENT DANS LES SECTEURS DE VILLÉGIATURE

On vous rappelle que pour faciliter le travail des opérateurs en déneigement, évitez de vous stationner sur l'accotement de la route. Pour le secteur du Royaume-des-Cèdres, il y a un stationnement au bas de la côte. Merci de votre collaboration. Voir plan à la page 5.

EN CAS D'URGENCE,

Vous pouvez toujours communiquer avec Serge Côté au 819 629-6912 ou Sylvain Lacroix au 819 629-9004.

INFOS MUNICIPALES



PRÊT DE RAQUETTES À LA BIBLIO.



Saviez-vous que vous pouvez emprunter des raquettes à neige à la bibliothèque? La municipalité met à votre disposition 2 paires de raquettes pour adulte et 2 paires de raquettes pour enfants et ce tout à fait gratuitement. Tout ce qu'il faut faire, vous rendre à la bibliothèque les mardis soir entre 18h30 à 19h30 et demander pour emprunter les raquettes. Vous devrez les rapporter le mardi suivant. Vous pouvez aussi les réserver par téléphone au 819-728-2910 poste 4275 aux heures d'ouverture de la biblio
Profitez de l'hiver et allez jouer dehors!

OFFRE D'EMPLOI

Coordonnateur / coordonnatrice loisirs et culture Municipalité de Saint-Bruno-de-Guigues



La municipalité de St-Bruno-de-Guigues recherche un coordonnateur ou coordonnatrice en loisirs et culture, afin de stimuler la vie communautaire de la municipalité et améliorer l'offre d'activités culturelles et sportives. Cette personne sera au cœur du développement de la municipalité, et travaillera en coopération avec l'équipe en place et le Conseil.

Vous avez envie de faire la différence et de voir les résultats de vos actions au quotidien ? Vous êtes une personne ayant de l'entregent, organisée, créative ? Ce poste est fait pour vous !

Tâches



- Élaborer une programmation d'activités socioculturelles, sportives, éducatives rejoignant toutes les clientèles (jeunes, ados, adultes, aînés, familles)
- Assurer la promotion de la programmation de loisirs par différents moyens (site web, Facebook, Babillard, affiches, etc.)
- Collaborer avec les différents organismes du milieu
- Superviser les activités au Domaine Breen en étroite collaboration avec le ou la responsable en place
- Accueillir les nouveaux résidents

Conditions de travail

35 h par semaine

Horaire flexible

Travaillera la fin de semaine occasionnellement

Salaires : Selon la politique en vigueur de 24 \$ à

30 \$ de l'heure.



Nous avons piqué votre curiosité ?

Envoie-nous ton C.V à

dg.guigues@mrcstemiscamingue.qc.ca

ou contacte le directeur général Serge Côté

au 819-728-2186 avant 16 h le lundi 27 février.

INFOS ORGANISMES

#Fwg

SAMEDI 1^{er} AVRIL
Centre communautaire de Guigues

Venez découvrir notre
programmation 2023 !!!

Lancement de la programmation
en formule 5 @ 7 - Entrée gratuite



21 h : Spectacle Francis Degrandpré
20\$ en vente directement à l'entrée



40^e ÉDITION

**40 ANS DE RODÉO,
VIENS-T'EN AU GALOP
DU 8 AU 13 AOÛT 2023**

RECHERCHÉ

Tu as de vieux articles
promotionnels, de vieilles photos,
vidéos, vêtements, artefacts
western...écris nous
info@festivalwesterndeguigues.com

On remonte le temps !!!

40^e édition!



4B, rue Monseigneur-Moreau Est, 2^e étage
 St-Bruno-de-Guigues (Québec), J0Z 2G0
 Téléphone : 819 728-3195
 Courriel : ordet@mrctemiscamingue.qc.ca
 ORDET.CA



Atelier - Utilisation d'un défibrillateur

Inscription avant le 14 mars.

Date : Le jeudi 16 mars à 19 h

Lieu : À la salle de l'Âge d'Or de Guigues

Personne-ressource : France Gignac

Pour informations : Mireille Pelletier / 819 728-2009

TÉLÉ BINGO

Nouveau cette année

JEU DOUBLE ACTION

| P | I | N | G | O |
|----|----|----|----|-------|
| 10 | 14 | 29 | 24 | 31 |
| 4 | 9 | 30 | 23 | 44 |
| 8 | 3 | 22 | 16 | FREE |
| 6 | 12 | 25 | 18 | SPACE |
| 1 | 11 | 20 | 17 | 42 |

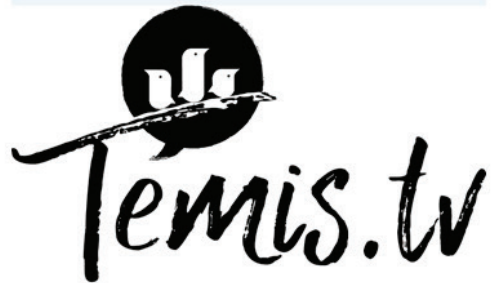


2 CHIFFRES
PAR CASE



DUAL DAB
PER CASE

Seulement un
des deux chiffres
est nécessaire



Cagnotte de départ pour carte pleine

Semaine 1 : 500\$ à gagner en 40 boules ou moins

Si non gagné

Semaine 2 : 600\$ à gagner en 41 boules ou moins

Si non gagné

Semaine 3 : 700\$ à gagner en 42 boules ou moins

et ainsi de suite, jusqu'à ce que la cagnotte soit gagnée.

Prix garantie de 100\$ par semaine !

INFOS ORGANISMES

Liaison-Justice



CITOYENS DE 14 ANS ET PLUS

OPTION-DIALOGUE

Ce service de médiation citoyenne se veut une façon d'aider les gens au prise avec un différend en les accompagnant dans une démarche de résolution de conflits. De ce fait, nous offrons de l'aide, du soutien, des conseils et des outils de communication.

SERVICES OFFERTS

GRATUITEMENT

RÉSOLUTION DE CONFLITS ET COMMUNICATION POSITIVE

Cet atelier est offert aux personnes (jeunes et adultes) désirant acquérir des techniques de communication efficaces et en apprendre davantage sur les conflits (composantes, étapes, conséquences, etc.).



COMMUNAUTÉ

N.B. Des frais de déplacement peuvent s'appliquer

Secteurs
Vallée-de-l'Or et Abitibi
819 825-6377
liaison-justice@cablevision.qc.ca

Secteurs
Rouyn-Noranda, Abitibi-Ouest et Témiscamingue
819 762-1284
liaison-justicerouyn@cablevision.qc.ca

Projet pilote pour l'hébergement de travailleurs agricoles temporaires

La Commission de protection du territoire agricole du Québec (la Commission) lance un projet pilote visant l'hébergement des travailleurs étrangers temporaires (TET) et des travailleurs agricoles saisonniers (TAS).

Pourquoi ?

À l'heure actuelle, plusieurs entreprises agricoles souhaitant obtenir l'aval de la Commission pour implanter des installations d'hébergement temporaire destinées aux TET ou aux TAS se tournent vers la déclaration de droit. Elles y invoquent l'article 40 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), lequel permet l'implantation de tels hébergements en zone agricole, si tous les critères sont remplis. Or, pour bon nombre d'entreprises, cette démarche échoue et met en péril leurs activités agricoles et leur développement.

Par ailleurs, des lots sur lesquels une décision favorable à une demande à portée collective (article 59) a été rendue par la Commission ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une demande d'autorisation pour usage résidentiel.

C'est dans ce contexte que la Commission a mentionné, dans une décision rendue au dossier 426591 (Sylviplant inc.), qu'il était déraisonnable de rejeter une demande d'autorisation visant à loger des TET en présence d'une décision à portée collective.

Dans un souci constant de protéger le territoire tout en valorisant les actifs agricoles et les activités bioalimentaires, la Commission souhaite proposer une alternative aux entreprises qui remplissent certains critères. Ainsi, la Commission déclarera recevable et acceptera de se saisir d'une demande d'autorisation pour l'implantation de ces hébergements temporaires malgré les dispositions d'une décision rendue en vertu de l'article 59 pouvant être en vigueur dans certaines MRC.

Conditions d'admissibilité

Pour se prévaloir de cette alternative, la Commission doit être satisfaite du respect des critères suivants :

- ✓ La demande doit être déposée entre le 1^{er} février et le 30 septembre 2023.
- ✓ Les logements faisant l'objet de la demande sont dans des structures mobiles et sans fondation (ex. : maison mobile, roulotte de chantier).
- ✓ La demande doit viser l'hébergement **d'au moins deux TET ou TAS** qui partagent des lieux communs dans le même logement temporaire.
- ✓ La demande **ne doit pas** viser l'implantation de logements dans des bâtiments agricoles.

Marche à suivre

Pour présenter une demande d'autorisation visant l'hébergement temporaire de TET ou TAS à la Commission, l'entreprise agricole doit :

- ✓ remplir et transmettre le formulaire de demande d'autorisation pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture ;
- ✓ fournir la liste des travailleurs agricoles temporaires et les contrats de travail (TET ou TAS) ;
- ✓ fournir les documents financiers de l'entreprise agricole pour permettre à la Commission d'en évaluer la viabilité ;
- ✓ fournir la démonstration du besoin de ces travailleurs temporaires en indiquant, dans l'annexe 2 du formulaire ou dans une annexe argumentaire, pourquoi les

Projet pilote pour l'hébergement de travailleurs agricoles temporaires

travailleurs sont essentiels aux travaux de la ferme, quelles sont les tâches qui leur sont attribuées et les conséquences de ne pas les avoir ;

- ✓ fournir tous les autres documents normalement exigés pour une demande d'autorisation : résolution municipale, partie 5 du formulaire concernant la conformité à la réglementation signée par un officier municipal, plan de localisation et titre de propriété ;
- ✓ si la superficie visée est sur le territoire d'une communauté, d'une agglomération de recensement ou d'une région métropolitaine de recensement telles que définies par Statistiques Canada, fournir la démonstration qu'il n'y a pas, ailleurs dans le territoire de la municipalité locale et hors de la zone agricole, un espace approprié disponible aux fins visées par la demande ;
- ✓ payer les frais applicables à une demande d'autorisation.

Conditions d'autorisation

La Commission analysera la demande selon les critères de la LPTAA prévus aux articles 12, 62 et 61.1, lorsque ce dernier est applicable. Si, au terme de cette analyse, l'implantation de ces hébergements temporaires est autorisée, la Commission pourra assujettir cette autorisation aux conditions qu'elle juge appropriées.

Par ailleurs, tout producteur agricole qui désire déposer une déclaration en vertu de l'article 40 de la LPTAA pour loger des TET ou TAS peut toujours le faire malgré la mise en place de ce projet pilote.

Tout demandeur ayant déposé une déclaration en vertu de l'article 40 pour laquelle la Commission n'a pas encore rendu d'avis et qui désire se prévaloir du projet pilote devra au préalable confirmer son désistement de sa déclaration par écrit à la Commission.



GRAND CONCOURS
**Gagnez à visiter
votre biblio!**
12-25 FÉVRIER 2023



Rendez-vous au
grandconcoursbiblio.ca
Code Pretnumerique : 8P8N5

À GAGNER
17 grands prix
avec vos artistes préférés
et **200 prix
instantanés!**

Appel de propositions pour réaliser un mandat d'inspection des bancs de sable et gravier

La MRC de Témiscamingue est en appel de propositions auprès de personnes intéressées à obtenir un mandat d'inspection de bancs de sable et gravier sur le territoire public.

SOMMAIRE DU MANDAT

- L'inspection et le contrôle sur les terres du domaine de l'État relativement aux carrières et sablières.
- Le traitement des plaintes relatives à l'application des règlements des sites de sable et de gravier.
- La préparation des rapports d'inspection à la suite de l'inspection sur le terrain.

CONDITIONS

- Poste contractuel, à raison de quelques heures par mois, pour une durée d'une année, avec possibilité de prolongation
- Frais de déplacement payés par l'organisation
- Horaire variable, selon les disponibilités de la personne
- Rémunération à convenir



INTÉRESSÉ ?

Faites parvenir votre proposition, à l'attention de Madame Christelle Rivest, directrice de l'évaluation foncière et des ressources financières, par courriel à directionevalfinance@mrctemiscamingue.qc.ca.

OFFRE D'EMPLOI

Adjoint (e) Administratif (ve)

Un emploi permanent
Dans nos bureaux de St-Bruno-de-Guigues

Responsabilités :

- Effectue la gestion financière de l'entreprise
- Gère le service de la paie et la tenue de livres
- Assure la bonne gestion des activités

Conditions de travail :

- Un salaire très compétitif !
- De très bon avantages sociaux !
- Une conciliation travail-vie personnelle

Envoyez-nous votre CV au : rm@rmenterprises.ca
Pour nous contacter, téléphonez au : 819-728-2626

LES PETITES ANNONCES



Distributrice des produits d'herboristerie :
LA CLEF DES CHAMPS.

Annie Pelchat
59, Principale Nédélec
819 784-2008
anniepelchat47@hotmail.com

MASSOTHÉRAPIE

Massage : détente, thérapeutique, énergétique, pierres chaudes, drainage lymphatique, femme enceinte.

CONSULTATION EN NATUROTHÉRAPIE

L'objectif de la naturothérapie est de stimuler les facteurs favorisant la santé autant que d'atténuer les facteurs défavorables à une santé optimale.

SOINS DE CORPS

HARMONISATION DES CHAKRAS

REIKI

Possibilité de rendez-vous à votre domicile pour 4 personnes et plus.

Reçu pour assurance disponible.



SERVICE MÉNAGER

Micheline Aylwin

Service disponible au village seulement.

Possibilité d'entente de transport.

- Ménage régulier à 19 \$/hre
- Service de grand ménage disponible à 22 \$/hre

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 819 629-8576





L'Éden
Rouge

La Boutique

Horaire hivernal

Mercredi: 11h30 à 17h

Jeudi: 11h30 à 17h

Vendredi: 11h30 à 18h

Samedi: 11h30 à 17h

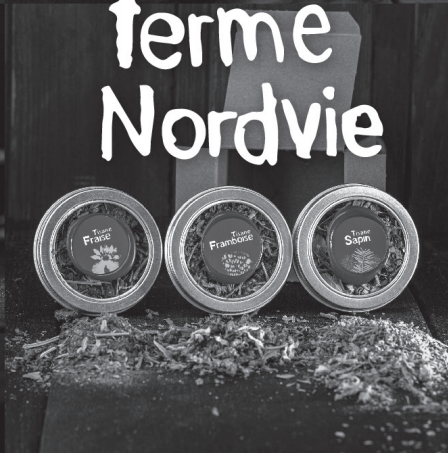
Dimanche au mardi: FERMÉ

La boutique offre un menu du jour et une gamme de produits locaux! Soupes, cafés, salades, plats cuisinés, et plus encore vous y attendent! Bienvenue au motoneigistes!



819-728-2622

www.ledenrouge.com



Nouvelle boutique en ligne

nordvie.ca